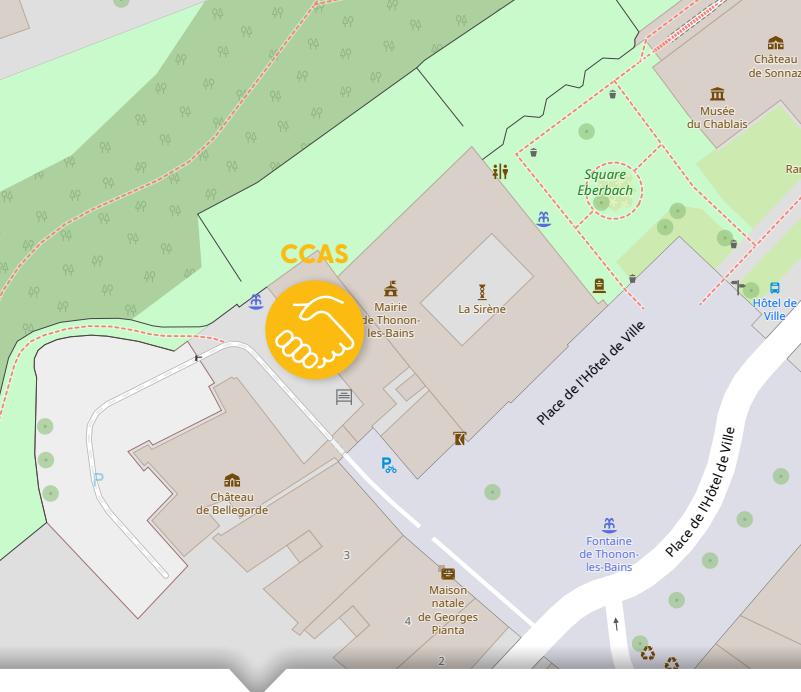
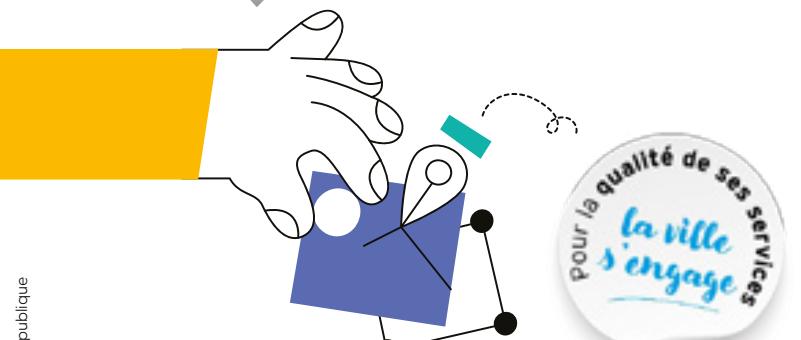




Le CCAS propose aux résidents thononais, en partenariat avec le service de transports STAR'T, **une réduction de 20 % sur les abonnements annuels des lignes régulières de la zone A (bus urbains, interurbains et funiculaire).**



Mai 11/25 - graphisme atelierpovrenoir - Ne pas jeter sur la voie publique



CCAS
> 2 place de l'Hôtel de Ville
74200 Thonon-les-Bains
> CS 20517 - 74 200 Thonon les Bains
ccas@ville-thonon.fr - 04 50 70 69 50

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Par téléphone :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tarif réduit sur le réseau de transports STAR'T - zone A





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tarif réduit sur le réseau de transports STAR'T- zone A



Qui peut effectuer cette démarche ?

► Toute personne de 6 ans et plus, résidant à Thonon-les-Bains depuis plus de 6 mois ; selon conditions de ressources.



Comment effectuer cette démarche ?

► En complétant le formulaire «**Tarifs réduits sur le réseau de transport STAR'T - zone A**» disponible :

- ▶ **À l'accueil du service**
- ▶ Sur simple **demande par mail**
- ▶ Sur le **site de la ville** : www.ville-thonon.fr / **Rubrique aide et solidarité**
- ▶ Via votre espace citoyen www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains



Quand effectuer cette démarche ?

► Toute l'année



Quels sont les documents à fournir ?

- Le **formulaire dûment complété**
- **Dernier avis d'imposition**
- Un **justificatif attestant une domiciliation à Thonon-les-Bains** depuis six mois au minimum
- Une **pièce d'identité ou un titre de séjour**
- Le **livret de famille** si la demande concerne un enfant



Quels sont les délais ?

► **30 jours maximum**



A quel tarif ?

► Cette prestation donne droit à **une réduction de 20 % sur le tarif en vigueur** de l'abonnement zone A de la STAR'T

